

La culture et les communications
AU CŒUR DU
DYNAMISME
de la capitale nationale

PLAN D'ACTION
du ministère de la Culture
et des Communications



La culture et les communications
AU CŒUR DU
DYNAMISME
de la capitale nationale

PLAN D'ACTION
du ministère de la Culture
et des Communications

PROVENANCE DES PHOTOGRAPHIES

Nous indiquons ici la source des photographies
ainsi que les pages où elles figurent.

PAGE COUVERTURE
J.-F. Bergeron / Enviro Foto

PAGE 9
Pierre Lahoud

PAGE 15
Pierre Lahoud

PAGE 19
Louise Leblanc

PAGE 31
Takashi Seida

Réalisation graphique : BOUM ! Communication graphique inc.

Dépôt légal : 1999
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

© Gouvernement du Québec, 1999
ISBN 2-550-35024-3

MOT DE LA MINISTRE

Dans un monde où l'information et le savoir jouent un rôle prépondérant comme facteurs de développement de la richesse collective, la culture occupe une place stratégique. Matière première du siècle à venir, la créativité sous toutes ses formes est désormais une carte maîtresse, un atout dont aucun joueur ne voudra se priver. Déjà la Politique relative à la capitale nationale avait fait de la culture un secteur prioritaire de développement, il était donc impératif que le Plan d'action qui allait s'ensuivre, fasse l'objet d'une réflexion de fond, enrichie notamment par de nombreuses consultations.

Certes, la capitale nationale vit depuis longtemps de savoir, d'information et de culture, car ici se retrouvent archives, théâtres, conservatoires, musées; établissements d'enseignement renommés; une population portée sur la culture; des créateurs de grande envergure; une histoire riche, inscrite bellement dans les matériaux; un patrimoine unique et reconnu par les instances internationales; des lieux de diffusion de grande qualité; des activités et des événements culturels majeurs; un secteur du multimédia innovateur.

Est-ce à dire que tout a été fait ? Non. Il restait à imaginer toutes ces forces agissant en synergie, prêtes à entamer le nouveau millénaire avec plus de dynamisme que jamais, prêtes aussi à contribuer à la consolidation du rôle central, crucial qu'est celui de la capitale nationale du Québec, notre capitale.

Il est important que toutes les Québécoises et les Québécois, quelle que soit leur origine et qu'ils résident ou non dans la capitale, aient le goût de la découvrir et de la redécouvrir sans cesse, s'y sentent chez eux et s'y reconnaissent comme faisant partie de cette nation unique en Amérique; qu'à ce titre ils veuillent contribuer à sa créativité; que les visiteuses et les visiteurs de l'étranger viennent de plus en plus nombreux se nourrir de nos beautés et de nos forces; que les jeunes sachent que l'avenir y est riche de promesses et de progrès et que rayonnent dans le monde notre culture et notre économie.

La culture est désormais reconnue comme une des assises du développement des collectivités. La mise en œuvre de ce plan d'action en sera une illustration concrète, claire et porteuse d'avenir.



Agnès MALTAIS

TABLE DES MATIÈRES

	PRÉSENTATION.....	7
1	LA CAPITALE, UNE RÉGION DE CULTURE ET DE COMMUNICATIONS.....	9
	• Un cadre de vie exceptionnel	
	• Un caractère sociodémographique particulier	
	• Des infrastructures de qualité	
	• Une grande vitalité culturelle	
2	LE MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS ET LA CAPITALE.....	15
3	LE PLAN D'ACTION.....	19
	• Une perspective de long terme	
	• Quatre objectifs et cinq axes d'intervention	
	• La mise en valeur du patrimoine historique de la capitale	
	• L'animation d'une vie culturelle riche et diversifiée dans la capitale	
	• Le renforcement des assises économiques des organismes de la culture et des communications	
	• La promotion et le rayonnement, au Québec et à l'étranger, des activités liées à la culture et aux communications dans la capitale	
	• Les alliances stratégiques avec les principaux acteurs socio-économiques de la capitale	
4	LES CONDITIONS DE SUCCÈS DU PLAN D'ACTION.....	31
	• Le partenariat	
	• Un effort collectif de promotion de la capitale	
	• L'approfondissement et la mise à jour des connaissances relatives à la région	

PRÉSENTATION

Il y a maintenant un an, la première politique gouvernementale traitant spécifiquement de Québec, la capitale, était rendue publique¹. Cette politique exprimait clairement la volonté du gouvernement de confirmer la situation de Québec comme capitale nationale et de consolider son développement institutionnel, économique, culturel et international.

C'est dans le prolongement direct de cette politique et à l'appui de ses orientations que le ministère de la Culture et des Communications trace aujourd'hui la voie qu'il entend prendre, dans la région de la capitale², à l'intérieur des secteurs d'intervention qui le concernent. Sa contribution à l'effort gouvernemental s'avère d'autant plus nécessaire que la culture et les communications comptent parmi les secteurs les plus propres à contribuer pleinement à l'affirmation de son statut de capitale et au renforcement de son économie.

L'élaboration du présent plan d'action s'est appuyée sur les avis déposés par les divers intervenants régionaux présents lors de la consultation qui a précédé la préparation de la Politique, ainsi que sur les observations et les propositions recueillies auprès de plusieurs partenaires.

¹ *Politique relative à la capitale nationale.* Cahier 1 : *Pour le Québec la capitale déploie ses forces*; cahier 2 : *Stratégie de diversification économique de la capitale*; cahier 3 : *Cadre de référence sur la localisation des bureaux centraux des ministères et des sièges sociaux des organismes gouvernementaux.* Gouvernement du Québec, juin 1998.

² Les mentions «capitale» ou «région de la capitale» désignent la région de la capitale nationale, c'est-à-dire la région métropolitaine de recensement avec une composante sur chaque rive du Saint-Laurent ou, en d'autres termes, une partie des régions administratives 03 et 12.

1

LA CAPITALE,

une région de culture et de communications



LA CAPITALE,

une région de culture et de communications

Il existe à Québec une forte tradition culturelle qui remonte au moins au début du XIX^e siècle et qui fait aujourd'hui de la capitale le seul autre pôle culturel du Québec dont la diversité se compare, quoique à une échelle plus restreinte, à celle de la métropole. Les forces de la région de la capitale nationale couvrent donc une vaste gamme d'attraits, dont un très grand nombre sont étroitement liés au dynamisme de la culture et aussi, depuis quelques décennies, à celui des communications.

✿ UN CADRE DE VIE EXCEPTIONNEL

En 1985, Québec accédait au cercle aussi restreint que prestigieux des villes du patrimoine mondial de l'Unesco. Seule ville en Amérique du Nord à posséder une enceinte fortifiée complète, Québec se distingue également par une topographie qui marie fleuve et falaises, par des aménagements urbains où l'on trouve des monuments historiques et des vestiges archéologiques de grande valeur, ainsi que par une architecture harmonieuse qui intègre particulièrement bien l'ancien et le nouveau monde. Ce n'est pas un hasard si le Château Frontenac est devenu l'hôtel le plus photographié du monde. La population de la capitale est d'ailleurs consciente de vivre dans un environnement exceptionnel qui, de surcroît, réussit à conserver des dimensions humaines.

✿ UN CARACTÈRE SOCIODÉMOGRAPHIQUE PARTICULIER

En 1996, 671 900 personnes résidaient dans la région de la capitale, soit un peu plus de 9 % de la population totale du Québec³. Si la présence et l'héritage amérindiens et anglophones y sont toujours bien tangibles et si, depuis quelques années, la région accueille une immigration de plus en plus riche et variée, elle n'en est pas moins marquée par une composition ethnique et sociale relativement homogène.

Ville mère de l'Amérique française, Québec conserve depuis toujours un caractère francophone très fort – aujourd'hui, 95 % de sa population parle français – qui en fait un pôle d'attraction pour toute la francophonie nord-américaine et l'une des grandes capitales de la francophonie internationale.

Mais d'autres caractéristiques sociodémographiques particularisent la région de Québec. Ainsi, sa population a complété des études universitaires dans une proportion supérieure à celle de la moyenne québécoise (24 % contre 20 %) et son revenu par ménage (43 700 \$) est légèrement supérieur au revenu moyen pour l'ensemble du Québec (42 200 \$). Enfin, le secteur tertiaire y fournit 85 % des emplois (contre 73 % pour le Québec), un pourcentage élevé en raison surtout de la présence des institutions gouvernementales.

La population de la capitale constitue un terreau fertile à l'enracinement de la culture et des communications dans la région. On ne s'étonnera donc pas de constater, par exemple, que le public cinéophile y est à ce point plus important qu'ailleurs que les compagnies de distribution cinématographique ont décidé d'y construire un nombre de salles inégalé en Amérique, pour la taille de la région, ou encore que le réseau des bibliothèques publiques autonomes de la ville de Québec est l'un des plus fréquentés au Québec.

✿ DES INFRASTRUCTURES DE QUALITÉ

La vie culturelle de la capitale peut s'appuyer sur un réseau institutionnel diversifié dont l'impact dépasse largement la seule région de Québec et revêt, dans plusieurs cas, une importance nationale. Ce réseau comprend notamment des universités, des collèges publics et privés, des conservatoires de musique et d'art dramatique, deux musées d'État – le Musée du

³ Les données citées dans cette section proviennent de *La capitale et sa région : un profil socio-économique*. Commission de la capitale nationale du Québec, collection Documents, no 9, décembre 1998.

Québec et le Musée de la civilisation – le Grand Théâtre de Québec, le Centre de conservation du Québec et les Archives nationales du Québec.

À ce réseau s'ajoutent de nombreux lieux de diffusion culturelle, tant spécialisés que multidisciplinaires, dont plusieurs ont bénéficié de remises à neuf majeures au cours des dernières années; c'est le cas de la villa du Domaine Cataract, du Théâtre Capitole, du Palais Montcalm et de la salle Albert-Rousseau. De nouveaux équipements ont aussi été construits – plusieurs bibliothèques publiques et le Centre d'interprétation de Place-Royale, notamment – et d'autres projets, comme ceux de l'Anglicane de Lévis et du théâtre Périscope, sont en voie de réalisation.

En outre, certains édifices désaffectés ou occupés à des fins diverses ont récemment acquis, à la suite d'adaptations architecturales appropriées, une vocation culturelle qui a permis de concevoir des modèles originaux d'occupation : le complexe Méduse pour les arts visuels et médiatiques, l'édifice Garneau pour la formation professionnelle et la diffusion en métiers d'art, l'édifice Alyne-Lebel pour la mise en commun de services au profit d'organismes culturels. Implantés dans les quartiers Saint-Roch et Saint-Sauveur de Québec, tous ces lieux recyclés au profit de la culture contribuent fortement à la revitalisation de ce secteur de la ville.

Dans le domaine du multimédia et des nouvelles technologies, des lieux de concentration de la recherche et de la production sont nés. On peut mentionner la caserne Dalhousie pour le théâtre expérimental de Robert Lepage, le Centre de développement des technologies de l'information et le Centre national des nouvelles technologies de

Québec, qui favorisent l'émulation et le rayonnement des entreprises du secteur.

UNE GRANDE VITALITÉ CULTURELLE

Dans tous les créneaux de la culture, la capitale réunit des compétences et des expertises professionnelles qui témoignent du renouveau culturel amorcé au tournant des années 1980. Ces talents, qui se comptent aujourd'hui par centaines dans toutes les disciplines artistiques, assurent à la capitale une vie culturelle dynamique et fertile, une constante capacité de renouvellement et un riche bassin de ressources spécialisées.

Forte de ce bassin d'artistes, d'artisans et de travailleurs culturels, la capitale voit constamment son influence culturelle s'affirmer. En 1999, la promotion touristique de la capitale est largement axée sur le thème des arts et de la culture. Cela n'a rien d'étonnant dans la mesure où une majorité des activités et des événements culturels d'envergure qui ont lieu dans la région drainent régulièrement des dizaines de milliers de visiteurs dans la capitale.

Ainsi, l'exposition Rodin du Musée du Québec aura attiré, en 1998, plus d'un demi-million de visiteurs, dont plus des trois quarts en provenance de l'extérieur de la région. Mais on peut aussi mentionner le Carrefour international de théâtre, le Festival d'été international de Québec, les Fêtes de la Nouvelle-France, le Festival international des arts traditionnels ou le Festival folklorique des enfants du monde qui contribuent fortement à faire de la région une destination culturelle et touristique recherchée. D'autres initiatives, tel le Festival de musique au présent, qui sont encore peu connues et qui s'adressent à des publics spécifiques, contribueront progressivement à enrichir l'offre culturelle de la région.

De fait, un grand nombre d'organismes, d'entreprises et d'institutions de la région ne cessent de renforcer l'image de marque internationale de la capitale et du Québec. Rappelons à cet égard les nombreuses expositions internationales réalisées par le Musée de la civilisation depuis plus de douze ans, la présence du Centre VU ou des Violons du Roy au Printemps du Québec en France ou encore le rayonnement international de l'université Laval, des Archives nationales du Québec, des musées, des entreprises de multi-média ou de publicité, et autres.

La vitalité culturelle de la capitale se mesure également en termes économiques. En matière d'arts et de culture⁴, l'activité économique et l'apport humain représentent, annuellement, un milliard de dollars et près de 10 000 emplois directs (en personnes-année) pour les seules régions administratives de Québec et de Chaudière-Appalaches.

⁴ INRS – Culture et société (Jean-Paul Baillargeon). *Impact économique pour le Québec des activités du domaine culturel, régions de Québec (03) et Chaudière-Appalaches (12) 1992-1993*. Québec, octobre 1996, 49 p.

LE MINISTÈRE

de la Culture et des Communications et la capitale

2



2 LE MINISTÈRE

de la Culture et des Communications et la capitale

Pour le ministère de la Culture et des Communications, la capitale et sa zone d'influence ont toujours recelé une activité et un potentiel culturels distinctifs, où les vestiges historiques, sans atténuer la place des arts vivants, représentent un trésor national.

Dès les années 1960, le Ministère a commencé à identifier, à protéger, à restaurer et à interpréter pas moins de cinq arrondissements historiques dans la région – Québec, Beauport, Charlesbourg, Sillery et l'île d'Orléans – alors que le Québec tout entier en comprendra neuf. De nombreux quartiers historiques et quelque 5 000 bâtiments patrimoniaux, dont le tiers sont protégés par la Loi sur les biens culturels, ont également été identifiés. Tous ces éléments témoignent du poids exceptionnel qu'ont l'histoire et le patrimoine dans la région de la capitale.

Avec la décentralisation de la gestion des programmes d'aide financière, les directions régionales de Québec et de Chaudière-Appalaches se consacrent entièrement au territoire de la capitale. L'action de ces équipes est essentiellement fondée sur le partenariat. Ainsi, les ententes signées avec les villes, en particulier celle conclue avec la Ville de Québec, ont facilité le développement culturel et mis en lumière une sensibilité accrue à la richesse du patrimoine et à celle des arts et lettres dans la région. Le cadre d'intervention adopté par le Ministère en 1993 a également contribué à renforcer la présence de la culture dans la région⁵.

Si le ministère de la Culture et des Communications travaille en collaboration avec les municipalités, il oeuvre également avec les autres ministères et organismes gouvernementaux, avec des instances régionales et scolaires, avec des associations professionnelles et de loisirs ainsi qu'avec des organismes

de recherche et d'enseignement. Aussi la mise en oeuvre de la mission du Ministère – favoriser l'affirmation, l'expression, la démocratisation et le rayonnement de la culture ainsi que le développement des communications – constitue-t-elle un programme complexe dont la responsabilité est partagée avec les partenaires municipaux et avec différents organismes publics et sociétés d'État. À cet égard, le soutien offert aux artistes par le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) et aux entreprises de la culture par la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) a une incidence majeure sur le développement culturel de la région de la capitale et sur l'accroissement de la concertation entre les différents organismes subventionneurs.

La contribution financière du Ministère pour favoriser le développement du secteur culturel dans la capitale totalise un peu plus de 22 % de ses budgets de transfert. Ainsi, en 1997-1998, près de 74,2 M\$ ont été injectés dans la région, soit 65,7 M\$ par le Ministère lui-même aux grandes institutions nationales et aux différents organismes culturels, 6,8 M\$ par le CALQ et 1,7 M\$ par la SODEC; ces chiffres excluent les coûts de gestion du parc immobilier de Place-Royale qui sont de l'ordre de 1,2 M\$ par an, ainsi que les différents projets de restauration qui y sont réalisés.

Le plan d'action proposé ici s'inscrit dans le prolongement et la continuité de ces interventions. De plus, le Ministère entend faire en sorte, désormais, que les politiques et les mesures qu'il met de l'avant, soit directement, soit par l'entremise des sociétés d'État relevant de la ministre de la Culture et des Communications, du CALQ et de la SODEC, soient toujours en accord avec les spécificités de la capitale.

⁵ Québec, la capitale et sa dynamique culturelle. Ministère de la Culture et des Communications, 1993.

Pour relever les défis auxquels il doit faire face afin d'accomplir sa mission, le Ministère s'est doté d'un plan stratégique qui retient quatre orientations : démocratiser davantage la culture et l'accès au savoir; encourager l'expression d'une présence culturelle forte dans toutes les formes de langage artistique et culturel aussi bien que dans le domaine des communications; soutenir le développement de l'emploi et l'adaptation des organismes et des entreprises aux réalités économiques contemporaines; et enfin, mieux affirmer son leadership.

Le présent plan d'action est en concordance avec la Politique sur la capitale nationale et avec la planification stratégique du Ministère. Les orientations et plusieurs des axes d'intervention de la planification stratégique se retrouvent à l'intérieur des projets inscrits au plan d'action. Mentionnons : la sensibilisation et l'éducation aux arts et à la culture, l'établissement de nouveaux marchés et la création d'un cadre de vie de qualité, le partenariat et le réseautage, la consolidation financière des organismes et des entreprises ainsi que le développement de la main-d'œuvre culturelle.

LE PLAN *D'ACTION*

3



3 LE PLAN D'ACTION

Point de convergence de la mission du Ministère et de la Politique relative à la capitale nationale, le plan d'action du Ministère rejoindra non seulement les objectifs de la Politique qui concernent précisément la culture et les communications, mais aussi, de manière plus générale, ceux qui touchent la mise en valeur de la capitale au Québec et la promotion de la capitale à l'étranger.

✿ UNE PERSPECTIVE DE LONG TERME

Le Ministère veut réaliser son plan d'action au cours des exercices 1999-2004. Une suite est cependant d'ores et déjà prévisible car la perspective privilégiée en est une de long terme, qui aboutit au 400^e anniversaire de la fondation de la ville de Québec en 2008. La Ville de Québec et le gouvernement du Québec veulent alors marquer de façon éclatante la commémoration du premier établissement permanent européen en sol d'Amérique. L'événement revêt une importance historique et symbolique de premier ordre pour les citoyens et les citoyennes de la région de la capitale, pour le Québec tout entier et pour la francophonie nord-américaine.

✿ QUATRE OBJECTIFS ET CINQ AXES D'INTERVENTION

Fondé sur la conviction que l'affermissement de la culture et des communications dans la région de la capitale permettra un renforcement global de celle-ci, le plan d'action vise les quatre grands objectifs suivants :

- faire de la capitale un haut lieu de l'identité culturelle québécoise;
- faire de la capitale une destination culturelle majeure;
- assurer le rayonnement des productions artistiques et culturelles de la capitale;
- renforcer l'économie de la culture et des communications dans la capitale.

L'atteinte de ces objectifs suppose des interventions qui s'appuient résolument sur :

- la mise en valeur du patrimoine historique de la capitale;
- l'animation d'une vie culturelle riche et diversifiée;
- la consolidation des assises économiques des organismes de la culture et des communications;
- la promotion, au Québec et à l'étranger, des activités liées à la culture et aux communications dans la capitale;
- des alliances stratégiques avec les principaux acteurs socio-économiques.

Les projets que le Ministère souhaite amorcer, poursuivre ou achever au cours des cinq prochaines années et qui retiendront son attention de façon particulière viendront concrétiser ces grands axes d'intervention.

✿ LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE HISTORIQUE DE LA CAPITALE

Le patrimoine, les lieux d'histoire et le cadre de vie exceptionnel de la région figurent parmi ses plus grandes richesses. Son caractère francophone compte aussi parmi ses principaux attraits. Afin d'appuyer les initiatives conduites par les partenaires municipaux et gouvernementaux en cette matière et pour en favoriser l'appropriation par les collectivités locales, le Ministère entend, au cours des prochaines années :

- *mettre en route le projet de restauration et de mise en valeur des Nouvelles Casernes*

Par ses caractéristiques architecturales et sa valeur patrimoniale, l'édifice des Nouvelles Casernes constitue un élément majeur de l'arrondissement historique de Québec. Son architecture classique et

son caractère urbain d'un côté, alliés à son caractère défensif sur son autre face et aux apports encore visibles de chaque période d'occupation du site, en font un témoin remarquable de l'histoire de Québec depuis le Régime français. Le Ministère a d'ailleurs déjà entrepris des travaux visant à protéger ce bâtiment exceptionnel.

De concert avec la Ville de Québec et la Commission de la capitale nationale du Québec, le Ministère élaborera un concept de mise en valeur et d'utilisation du bâtiment et contribuera au financement des travaux nécessaires à sa réalisation d'ici le 400^e anniversaire de Québec en 2008.

- *restaurer et mettre en évidence le patrimoine religieux*

On trouve, dans la région de la capitale, une importante concentration d'édifices religieux de grande valeur patrimoniale : églises, presbytères, établissements d'enseignement et ensembles conventuels. Par l'entremise de la Fondation du patrimoine religieux, le Ministère a déjà investi 6,5 M\$ dans les régions de Québec et de Chaudière-Appalaches pour restaurer des éléments majeurs de ce patrimoine.

Une portion significative des 20 M\$ annoncés par le ministre des Finances en mars 1999 et qui sont destinés à la restauration et au recyclage des églises et des couvents à valeur patrimoniale qui ne servent plus au culte sera consacrée à la région de la capitale. Une entente conclue entre la Ville de Québec, le Diocèse de Québec et le Ministère encadrera la réalisation des premiers projets en ce sens dès 1999-2000.

Le Ministère collaborera aussi à l'élaboration d'une stratégie destinée à maintenir l'utilisation des principaux ensembles conventuels patrimoniaux.

Par ailleurs, soucieux de mettre en évidence la place que les communautés religieuses ont occupée dans l'histoire de la société québécoise, le Ministère préparera avec ses partenaires un geste commémoratif à l'endroit du cimetière de l'Hôpital général de Québec et de l'œuvre des sœurs hospitalières.

- *achever la restauration et la mise en valeur de Place-Royale*

Place-Royale constitue un ensemble patrimonial de première importance pour la capitale : elle est le berceau de la civilisation française, le site identitaire par excellence des francophones en Amérique et l'une des principales sources de l'histoire du Québec. Depuis plus de trente ans, des efforts considérables ont été consentis pour y recréer l'architecture du Régime français, faire ressortir les immeubles et favoriser la mixité des fonctions. Ces efforts se poursuivront. Ainsi, le Musée de la civilisation inaugurera bientôt son Centre d'interprétation de Place-Royale, construit au coût de plus de 7 M\$ sur l'emplacement des maisons Hazeur et Smith.

Au cours des prochaines années, la SODEC verra à restaurer certains édifices, dont les maisons Beaudoin, Domptail et Robert-Paré, en vue de les affecter à des fins commerciales ou résidentielles. Par ailleurs, elle s'emploiera à compléter les aménagements de places publiques, de manière à améliorer la qualité d'ensemble de Place-Royale. Finalement, la SODEC suscitera avec différents partenaires des projets d'animation du site et de mise en valeur de la Batterie Royale, du parc de

l'Unesco et du parc de la Cetièrre, en prenant comme exemple la *Fresque des Québécois*, réalisée en collaboration avec la Commission de la capitale nationale du Québec et la Cité de la création de Lyon.

- *diffuser et mettre en valeur les textes historiques ou des écrits rares portant sur l'histoire de la capitale*

Les Archives nationales du Québec, le Musée de l'Amérique française et la Bibliothèque nationale comptent d'importantes collections de textes historiques ou d'écrits rares portant sur l'histoire du Québec et de la capitale, depuis près de quatre cents ans. Ces collections d'une grande richesse forment un corpus diversifié et d'un grand intérêt qui peut être exploité de maintes façons pour sensibiliser davantage la population et les visiteurs à l'évolution de la société québécoise.

En collaboration avec ses différents partenaires et avec les sociétés d'État concernées, le Ministère évaluera différents moyens de mettre en valeur et de diffuser plus largement ce patrimoine documentaire.

L'ANIMATION D'UNE VIE CULTURELLE RICHE ET DIVERSIFIÉE DANS LA CAPITALE

Les nombreuses œuvres d'art présentes dans l'environnement de la capitale ainsi que le foisonnement des arts de la scène, des arts visuels et de la littérature constituent une force qui témoigne de la vitalité de la création contemporaine. Lieu d'émergence d'idées et de tendances nouvelles qui se diffusent à l'extérieur, la région de la capitale continuera de s'affirmer comme un endroit où la culture se développe et se manifeste en abondance. Elle possède d'ailleurs tous les atouts à cet égard : infrastructures, organismes et

expertises. Le Ministère souhaite donc au cours des prochaines années :

- *constituer un pôle de formation supérieure artistique francophone*

Les conservatoires de musique et d'art dramatique de Québec sont deux institutions de formation artistique supérieure de grande qualité.

Le Ministère entend favoriser l'instauration d'une plus grande synergie entre eux et constituer ainsi un pôle de formation artistique francophone majeur dont les activités rayonneront dans l'ensemble de la capitale.

- *faire de la capitale un carrefour culturel de premier plan*

Pour devenir une vitrine de l'activité culturelle québécoise, la capitale doit pouvoir mettre à l'affiche les plus récentes productions de toutes les disciplines provenant des diverses régions du Québec. Parallèlement, les diffuseurs multidisciplinaires et spécialisés et les événements culturels doivent être en mesure d'inclure dans leurs programmations un nombre significatif de productions étrangères. La capitale se trouverait alors encore plus au confluent des grandes tendances de la création tant du Québec que de l'étranger.

Le Ministère prendra les dispositions requises pour que l'aide financière qu'il accorde aux diffuseurs, et particulièrement aux diffuseurs spécialisés et aux événements culturels, incluant celle qui transite par le CALQ et la SODEC, soit dirigée vers une augmentation du nombre de productions québécoises et étrangères dans la capitale.

- *stimuler l'intérêt des citoyens pour la vie culturelle de la capitale*

Grâce à une entente de collaboration avec le ministère de l'Éducation, le Ministère a appuyé la réalisation de plusieurs projets conçus, élaborés et réalisés par des organismes culturels, en partenariat avec des établissements du milieu scolaire. Ces projets de sensibilisation cherchent à accroître la présence des arts et de la culture à l'école, à stimuler l'intérêt des élèves pour la pratique de ces disciplines et la découverte des différentes facettes de la culture, ainsi qu'à façonner les publics de demain.

Par ailleurs, en collaboration avec différents partenaires institutionnels, le Ministère a soutenu le projet de « Villes et villages d'art et de patrimoine », qui est la constitution d'un réseau visant à mettre en valeur les ressources culturelles des collectivités grâce à l'embauche, dans les municipalités ou les MRC, d'animateurs préalablement formés. La région de la capitale compte actuellement neuf animateurs. Essentiellement axé sur des éléments culturels locaux, le projet veut favoriser l'appropriation par les collectivités de leurs ressources culturelles.

Dans cette perspective d'une plus grande sensibilisation de la population à l'ensemble des richesses culturelles de la région, des efforts particuliers devront encourager la mise en valeur des œuvres d'art public – la région en compte environ deux cents réalisées dans le cadre du programme d'intégration des arts à l'architecture – et des activités pluridisciplinaires.

LE RENFORCEMENT DES ASSISES ÉCONOMIQUES DES ORGANISMES DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

Les créateurs et les organismes culturels sont trop souvent freinés dans leurs élans, faute de moyens pour matérialiser leurs plus belles et plus audacieuses ambitions. Ils dépensent d'ailleurs de précieuses énergies à solliciter du financement auprès d'instances diverses. En affichant une meilleure santé financière, les organismes culturels pourront atteindre plus facilement leur plein potentiel et, ainsi, créer de nouveaux débouchés pour la relève. Dans ce contexte, le Ministère tient à :

- *appuyer la consolidation financière des organismes culturels*

La création du Fonds de stabilisation et de consolidation des arts et de la culture a été annoncée lors du dernier exercice budgétaire. Bénéficiant de l'expertise du CALQ et du Ministère, ce fonds permettra d'améliorer la santé financière des organismes. Une partie des 15 M\$ accordés au Fonds sera consacrée aux organismes de la capitale. Le Ministère s'emploiera par ailleurs à associer le secteur privé aux efforts qu'il consent à la restauration des assises financières de ces organismes. De même, il facilitera l'accès des entreprises aux sources de capital de risque, notamment en créant des passerelles avec le Fonds d'investissement en culture et communications.

- *consolider le parc d'équipements culturels*

La région de la capitale possède déjà un parc d'équipements bien pourvu. Il n'en reste pas moins que, dans certains secteurs des arts et du patrimoine, des travaux sont nécessaires pour améliorer des équipements et en compléter d'autres. Dès la

levée du moratoire sur les équipements culturels, le Ministère entend réserver une part significative des sommes disponibles afin d'accroître en priorité la qualité des équipements de diffusion et de production en arts de la scène, en muséologie et en audiovisuel.

- *développer les entreprises culturelles et de communications*

La SODEC intensifiera son action dans la région, de façon à soutenir un développement planifié des entreprises culturelles et de communications, tirant ainsi tout le profit du crédit d'impôt aux productions cinématographiques et télévisuelles régionales annoncé à la fin du mois de juin par le gouvernement. Quant au CALQ, il poursuivra ses efforts pour appuyer la création, la production et la diffusion artistiques dans la capitale.

- *développer la production audiovisuelle*

Depuis quelques années, les télédiffuseurs concentrent leurs activités de production à leur tête de réseau et laissent aux stations locales quelques heures de productions hebdomadaires, principalement en information. Dans la foulée du nouveau crédit d'impôt régional, le Ministère encouragera les télédiffuseurs nationaux à faire une plus grande place à la production régionale en mettant la SODEC encore davantage à contribution.

Par ailleurs, le Ministère travaillera de concert avec Télé-Québec afin que la télévision éducative et culturelle du Québec accroisse ses activités dans la région, contribuant ainsi à faire de la capitale un véritable pôle de production audiovisuelle.

Enfin, en collaboration avec le ministère des Régions (Fonds de diversification de l'économie de la capitale) et la SODEC, le Ministère souhaite donner aux producteurs privés l'accès à des ressources qui leur permettront de concevoir davantage de projets de qualité et d'envergure, susceptibles d'être diffusés sur les principaux réseaux télévisuels. Cette mesure favoriserait la mise à profit des compétences des artistes, des interprètes, des créateurs et des techniciens de la région.

Pour sa part, le CALQ intensifiera son action en faveur du développement des arts médiatiques.

- *implanter le Centre national des nouvelles technologies de Québec*

L'implantation du Centre national des nouvelles technologies de Québec facilitera le regroupement des entreprises qui se concentrent sur l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et des communications appliquées aux arts et à la culture. Installé dans le quartier Saint-Roch, le Centre viendra appuyer les efforts de la Ville de Québec en faveur de la revitalisation de la basse-ville en encourageant la venue de nouvelles entreprises. Le Ministère travaille avec le ministère des Finances à la concrétisation de cet important outil de création qui favorisera une plus grande synergie entre les secteurs culturel et technologique.

Par ailleurs, il collaborera avec des institutions privées et publiques, notamment dans le secteur de la formation avancée, pour faciliter la mise en place de lieux de recherche et de développement, particulièrement dans le domaine des arts graphiques.

❖ **LA PROMOTION ET LE RAYONNEMENT,
AU QUÉBEC ET À L'ÉTRANGER, DES ACTIVITÉS
LIÉES À LA CULTURE ET AUX COMMUNICATIONS
DANS LA CAPITALE**

La notoriété des entreprises de la culture et des communications de la capitale déborde nos frontières. S'il est naturel qu'une capitale réunisse des fonctions de représentation étrangère, il n'en va pas autrement du rayonnement culturel de l'étranger vers la capitale et du Québec dans le monde. C'est pourquoi le Ministère continuera d'appuyer l'exploration de nouveaux marchés et l'enrichissement des expertises et des compétences des organismes et des entreprises de la culture et des communications en la matière. Ainsi, au cours des prochaines années, il désire :

- *soutenir la mise en œuvre d'une stratégie concertée des institutions, des organismes et des entreprises, pour la promotion de leurs activités au Québec et à l'étranger*

Les institutions et les organismes culturels de la région manquent parfois de ressources pour faire la publicité et la promotion de leurs activités sur la scène régionale, nationale ou internationale, éléments pourtant essentiels au rayonnement de la capitale dans le monde.

Le Ministère souhaite contribuer activement aux efforts de concertation des institutions et des organismes culturels de la capitale afin qu'ils élaborent une stratégie de promotion de leurs activités au Québec et à l'étranger. Toutefois, la mise en œuvre d'actions spécifiques issues de cette stratégie ne saura se réaliser sans la participation des partenaires privés et publics.

- *favoriser la participation de la capitale aux grands événements se tenant à l'étranger*

Le Québec contemporain et sa capitale rayonnent à l'étranger, notamment grâce à la réalisation d'événements d'envergure comme le Printemps du Québec en France, le Québec en Catalogne ou la Saison à New York. En plus de promouvoir la culture québécoise à travers ses expressions les plus diversifiées, la tenue de ces grands événements favorise le réseautage d'entreprises culturelles québécoises avec leurs pairs à l'étranger.

Par ailleurs, plusieurs organismes culturels de la capitale sont inscrits dans des réseaux internationaux où ils entretiennent des relations et réalisent des projets avec des organismes de différents pays. C'est ainsi que des projets d'accueil en résidence d'artistes et d'échanges ont actuellement cours avec les milieux culturels de Finlande et du Mexique.

Le Ministère s'assurera que des entreprises et des organismes culturels de la capitale participent à la tenue d'événements d'envergure à l'étranger, qu'il s'agisse de missions commerciales, de foires industrielles ou encore de festivals culturels. Il verra également à ce que davantage d'artistes étrangers soient reçus en résidence dans la région de la capitale et à ce que plus d'artistes de la région puissent séjourner en résidence à l'étranger. Enfin, le Ministère et le CALQ intensifieront leur partenariat pour que de nouveaux projets voient le jour dans des pays qui ont des liens de coopération avec le Québec.

- *augmenter le nombre d'événements nationaux et internationaux tenus dans la capitale*

Le Ministère fera en sorte que Québec accueille régulièrement des événements et des activités de rassemblement à caractère national. Ainsi, il favorisera l'alternance, entre la capitale et la métropole, de la tenue de productions nationales comme la Bourse RIDEAU ou le gala de l'ADISQ. De plus, il encouragera la mise en valeur des activités culturelles provenant des différentes régions du Québec dans le cadre d'événements majeurs dans la capitale.

Le Grand Théâtre de Québec, le Musée de la civilisation et le Musée du Québec inscrivent régulièrement à leurs programmations des événements d'envergure produits et réalisés avec des producteurs étrangers. Ces activités remportent de grands succès et contribuent à diversifier l'environnement culturel de la capitale. Le Ministère et ses partenaires continueront à appuyer les efforts de ces institutions pour affirmer davantage la place de la capitale dans les réseaux culturels internationaux.

- *assurer une plus grande visibilité des ressources culturelles de la capitale sur l'inforoute*

Les organismes culturels utilisent l'inforoute afin de promouvoir leurs activités et de faire connaître leurs compétences. Le Ministère a parrainé la réalisation du projet *Brancher les arts de la région de Québec* par lequel les organismes artistiques et culturels peuvent obtenir de l'aide pour accroître leur présence sur l'inforoute.

En outre, il mène présentement une étude en vue de préciser les besoins nationaux et régionaux de réseautage des entreprises et des organismes culturels, ainsi que ceux qui sont liés à la visibilité des

produits et des activités issus de la culture. Cette étude qui devrait être disponible au cours de l'hiver 1999-2000 nous instruira quant aux suites qui devraient être données.

LES ALLIANCES STRATÉGIQUES AVEC LES PRINCIPAUX ACTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES DE LA CAPITALE

Les activités liées à la culture et aux communications dans la capitale produisent un grand impact économique comme nous en avons déjà fait état. Le Ministère veut en maximiser les retombées par une harmonisation plus poussée des partenariats qu'il entretient avec différents acteurs de la capitale. Au cours des prochaines années, il veut donc :

- *conclure des ententes de développement culturel avec les municipalités*

Depuis plusieurs années, appuyées par le ministère de la Culture et des Communications, les municipalités et les municipalités régionales de comté (MRC) de la région de la capitale se sont engagées dans le développement culturel considéré non seulement comme facteur d'amélioration de la qualité de vie de leurs citoyens, mais aussi comme axe de croissance économique.

Aussi le Ministère entend-il encourager ces municipalités et ces MRC à se doter de politiques culturelles et à harmoniser leurs objectifs, et il compte privilégier celles qui le feront lors de la signature d'ententes de développement culturel.

- *tisser des liens étroits avec la Ville de Québec et la Commission de la capitale nationale du Québec*

Le Ministère et la Ville de Québec ont signé en 1995 une deuxième entente de développement

culturel. Échelonné sur six ans et doté d'une enveloppe de 30 M\$, cet accord permet aux deux partenaires de soutenir l'élaboration et la promotion d'activités culturelles et artistiques, et d'intervenir en faveur de la conservation, de la diffusion et de la mise en valeur du patrimoine. L'entente devra être renouvelée en 2001.

Pour leur part, la Ville de Québec et la Commission de la capitale nationale du Québec ont signé en 1999 une entente de trois ans assortie d'une enveloppe de 28,7 M\$ afin de réaliser différents projets d'aménagement urbain et de promotion de la capitale.

La Ville, la Commission et le Ministère partagent donc des préoccupations et des objectifs communs. Dans cette perspective, le Ministère s'emploiera à tisser des liens appropriés avec ses partenaires, ce qui devrait être un précieux outil de concertation et de coopération en vue de la réalisation d'actions significatives en faveur du développement culturel et du rayonnement de la capitale.

- *conclure une entente sur le développement et la promotion du tourisme culturel*

Le tourisme représente l'un des plus importants véhicules d'apprentissage et d'échanges culturels. Les visiteurs, au contact de notre langue, de notre architecture, de notre histoire, de nos traditions, de nos modes de vie et de nos valeurs, découvrent notre culture. Le dynamisme de l'activité artistique de la capitale draine, en outre, un afflux touristique appréciable.

Le Ministère souhaite conclure une entente avec l'Office du tourisme et des congrès de la Communauté urbaine de Québec dans le but

d'identifier les besoins du milieu de la culture et des communications en matière de développement touristique et de mettre au point des outils utiles aux entreprises et aux organismes qui souhaitent voir prospérer le tourisme culturel.

L'entente devrait aussi amener les intervenants de l'industrie touristique à intégrer la culture et les communications dans leurs efforts de promotion de l'image de marque de la région de la capitale à l'étranger.

- *appuyer activement la stratégie gouvernementale de développement du multimédia*

Plusieurs initiatives concernant le développement du multimédia dans la région de la capitale sont déjà en cours, comme le Pôle multimédia et le Centre national des nouvelles technologies de l'information. Il est maintenant nécessaire d'accentuer la concertation des acteurs et de s'assurer de la complémentarité de leurs actions pour favoriser l'essor d'une industrie régionale forte.

Le Ministère veut appuyer l'émergence d'une véritable industrie du multimédia dans la région en mettant l'accent sur le développement des marchés et la commercialisation des produits multimédias ainsi que sur les échanges de services, sur l'entente et sur le réseautage. Il travaillera donc avec les principaux acteurs de ce secteur à élaborer une stratégie afin de permettre à cette industrie de prendre pleinement sa place dans un environnement hautement compétitif.

-
- *convenir d'une stratégie de développement de la main-d'œuvre culturelle*

Dans le but de faire face aux défis des prochaines années, les milieux de la culture auront besoin d'être appuyés davantage dans l'amélioration des compétences de leur main-d'œuvre. Dans ce contexte, le Ministère contribuera à l'élaboration d'une stratégie régionale en partenariat, notamment, avec le CALQ, le Conseil de la culture et Emploi-Québec. Partant d'un portrait des tendances et des besoins aussi bien des individus que des organismes et des entreprises, cette stratégie dirigée vers la main-d'œuvre culturelle visera tant la création que le maintien et la stabilisation des emplois, la formation continue ainsi que la préparation et l'insertion de la relève dans le marché du travail. Elle mettra l'accent sur les maillages possibles avec des secteurs connexes d'activité, tels ceux liés aux nouvelles technologies, afin d'assurer un développement plus large et complémentaire de la main-d'œuvre.

LES CONDITIONS

de succès du plan d'action

4



4 LES CONDITIONS

de succès du plan d'action

La réussite du plan d'action tient à quelques conditions essentielles dont au premier chef le partenariat. La promotion concertée des forces de la capitale ainsi que l'approfondissement et la mise à jour des connaissances relatives à la région figurent aussi parmi les conditions prioritaires de succès du plan d'action.

LE PARTENARIAT

Pour le Ministère, le terme « partenariat » n'est pas qu'un mot à la mode; il désigne surtout une approche et un mode d'action fructueux. D'emblée, le partenariat détient cette faculté d'entraîner les participants à coordonner leurs idées et leurs projets afin de parvenir à une meilleure cohésion de leurs efforts. Les effets positifs du partenariat sont nombreux : simplification des démarches à accomplir, économies d'échelle, libération de ressources et leur affectation à des fins prioritaires. Le partage des objectifs à atteindre et des moyens pour y parvenir permet d'éviter les contradictions ou les doublons dans les actions, les heurts que cela entraîne inévitablement et la dilapidation de temps, d'argent et d'énergies précieuses. Le partenariat invite aussi à une meilleure utilisation des compétences de chacun.

La portée du partenariat se prolonge jusque dans la diversification de l'économie. Il engendre souvent des rencontres, des alliances et des rapprochements inédits et, surtout dans le secteur des communications, des occasions d'affaires plus nombreuses dans la région et à l'extérieur. La progression des résultats se traduit par de multiples retombées positives dans l'économie de toute la capitale, en particulier dans le secteur de l'emploi, et par des rentrées d'argent neuf.

Dans la région de la capitale, les organismes culturels ont déjà une longue tradition de partenariat qui ne demande qu'à être renforcée, ce à quoi le Ministère veut s'employer.

UN EFFORT COLLECTIF DE PROMOTION DE LA CAPITALE

Le plan d'action du Ministère se révélera d'autant plus efficace et profitable à la région de la capitale que celle-ci sera largement connue et reconnue sous plusieurs aspects. En effet, la renommée grandissante de la capitale et l'affirmation progressive de son statut à l'étranger sont des facteurs importants qui facilitent une plus grande insertion des organismes, des institutions et des entreprises de la culture et des communications dans les circuits internationaux. Elles représentent aussi des atouts de premier ordre en vue de l'élaboration des stratégies de recherche de nouveaux marchés à l'extérieur du Québec.

Les intervenants du milieu de la culture et des communications savent bien qu'ils ont tout avantage à promouvoir la qualité et la diversité des manifestations artistiques et culturelles, ainsi que la qualité du cadre de vie de la capitale. C'est d'ailleurs pourquoi ils se sont investis activement dans l'élaboration d'un plan de développement international de la région auquel le Ministère souscrit. Une promotion de la capitale à laquelle participent les partenaires de la haute technologie, du tourisme, du transport et de l'éducation, orchestrée avec cohésion, ne peut que maximiser les retombées positives dans tous les domaines, dont ceux de la culture et des communications. Une fierté légitime envers la capitale et une conséquente synergie dans sa promotion auront tôt fait d'exercer largement leur pouvoir d'attraction, favorisant du même coup son plus grand rayonnement.

L'APPROFONDISSEMENT ET LA MISE À JOUR DES CONNAISSANCES RELATIVES À LA RÉGION

Enfin, la troisième condition de succès tient à la disponibilité de données sur l'état de la culture et des

communications dans la région et sur leurs impacts. La plupart des institutions, des organismes et des entreprises ont, bien sûr, une banque de données tenue à jour sur leurs activités et sur leurs clientèles respectives. Il paraît cependant nécessaire d'approfondir cette information afin de mieux comprendre l'environnement socio-économique global et de connaître les retombées directes et indirectes des activités artistiques et culturelles de la capitale, tant dans la région que dans l'ensemble du Québec. Des instruments de mesure collectifs sont requis pour colliger ces données et les rendre utilisables.

Une plus grande connaissance du milieu et une meilleure compréhension des tendances qui l'animent permettront d'apprécier davantage ses besoins et de mieux déterminer les actions et les mesures à prendre pour y répondre. Les organismes pourront aussi se fier à ces renseignements au moment de fixer des orientations, d'identifier des cibles à atteindre et de planifier leurs actions. Le résultat de ces efforts concertés se traduira par une plus forte cohésion des gestes posés, par de meilleures stratégies et par une efficacité accrue. Le Ministère contribuera activement à l'élaboration et à la mise en œuvre de tels outils de veille et de planification.

